

Ballon-Saint Mars / Courceboœufs / Joué-l'Abbé

La Bazoge / La Guierche / Montbizot

Neuville-sur-Sarthe / Saint-Jean-d'Assé

Saint-Pavace / Sainte-Jamme-sur-Sarthe

Souillé / Souigné-sous-Ballon / Teillé



N°6 • DÉCEMBRE 2019

## Le déménagement des services communautaires

Regard sur...



Pour mieux vous accueillir



Les agents communautaires

# Le mot de la Présidente



Voilà 3 ans maintenant, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, que notre territoire de Maine Cœur de Sarthe a commencé à se construire **un nouveau destin partagé**, en donnant naissance à notre Communauté de communes.

Vous rappeler **l'intérêt d'une telle structure**, c'est expliquer que sans la Communauté de communes nos enfants n'auraient certainement pas bientôt **2 multi-accueils** pour les accueillir : établissements que les communes n'ont plus les moyens ni de créer, ni de financer seules. Il n'y aurait probablement **pas d'accueil de loisirs pendant toutes les vacances scolaires et tous les mercredis**.

C'est notre Communauté de communes qui a permis **l'installation de nouveaux professionnels de santé** à Ballon, Sainte Jamme, La Bazoge et La Guierche

C'est elle également qui a permis d'offrir aux communes **des services mutualisés** comme le suivi des installations d'assainissement ; de même en matière **d'animation touristique et culturelle**, de valoriser les circuits de randonnée aménagés si unanimement appréciés dans chacun de nos villages. Ou encore, **le financement**, chaque année, d'une trentaine d'associations à but social, sportif ou culturel qui permet de donner vie à nos communes et assistance à leurs habitants.

En matière **d'environnement** et face aux contraintes grandissantes et légitimes que connaît ce secteur, le coût de collecte et de traitement des déchets serait certainement beaucoup plus élevé et moins optimisé, sans l'investissement de la Communauté de communes.

Sans oublier le concours décisif de notre Communauté dans **de grands projets structurants** : l'arrivée imminente du très haut débit par de nouveaux réseaux fibrés ou l'engagement majeur en matière de développement économique.

Sans omettre l'extrême **rigueur de gestion** qui s'illustre par la stabilité financière pour tous : ménages et professionnels, la recherche permanente de l'optimisation, ce qui nous conduira dans quelques semaines à intégrer notre nouveau siège communautaire.

Les exemples sont nombreux et divers de ces implications et de ces actions communautaires qui influent et participent **au progrès et à l'amélioration de la vie quotidienne dans notre territoire**. Elles émanent toutes de choix politiques pris dans le cadre particulier de la gouvernance et du fonctionnement exécutif que nous avons mis en place : commission thématique, réunion de vice présidents, bureau et conseil communautaires.

À cet effet, je tiens à rendre hommage à tous les élus particulièrement sollicités par l'intense travail communautaire pour leurs contributions dans les réflexions qui ont souvent nécessité **des choix courageux et responsables**.

Dans quelques mois, une page se tournera comme lors de chaque renouvellement de mandat. Les conseillers communautaires, émanations des municipalités de chaque commune, **peuvent être fiers du chemin parcouru pendant ces années et reconnaissants aux agents qui les ont accompagnés avec sérieux et énergie**.

Ceux qui écriront un nouveau chapitre de l'histoire de ce si beau territoire, auront, j'en suis sûre, à cœur de partager à nouveau cette passion de le développer dans l'harmonie, la solidarité et le souci du bien-être des femmes, des hommes et des enfants qui y vivent.

En attendant et en cette période de fêtes, je profite de l'occasion pour vous souhaiter, au nom de tous les conseillers communautaires, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, d'heureuses fêtes de fin d'année qui vous permettront, je l'espère, de vous ressourcer en famille et avec vos amis en ces instants si prisés et protégés que sont les fêtes de Noël.

**Véronique CANTIN,**  
Présidente de la Communauté de  
communes Maine Cœur de Sarthe

**Directrice de publication :**  
Véronique CANTIN

**Comité de rédaction :**  
Les Vice-Présidents, les  
élus de la commission, les  
communes, les agents de la  
communauté de communes

**Conception et impression :**



## Les horaires d'ouverture :

**Du lundi au mercredi :**  
de 9h à 12h et  
de 14h à 17h

**Le Jeudi :** de 9h à 12h

**Le vendredi :** de 9h à  
12h et de 14h à 16h

**Nouvelle adresse à compter du 13 janvier 2020**

**Communauté de communes  
Maine Cœur de Sarthe**  
918 rue des Petites Forges  
Z.A. les Petites Forges - 72380 JOUÉ L'ABBÉ



02 43 27 37 20

ou par mail : [contact@mainecoeurdesarthe.fr](mailto:contact@mainecoeurdesarthe.fr)



# A ménagement du Territoire

## La Communauté de communes optimise son patrimoine et vous accueille dans ses nouveaux locaux

La fusion qui a conduit à la création de notre Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe, en janvier 2017, avait acté une **organisation patrimoniale** calquée sur la diversité des existants : locaux administratifs et d'accueil du public à Ballon-Saint Mars, siège social à Sainte Jamme sur Sarthe, stockage de matériel dans des locaux loués à Ballon-Saint Mars et La Bazoge, etc.

Dans une approche globale **d'optimisation des services et du patrimoine**, nous vous annonçons en Juin dernier la restructuration des ateliers et du bâtiment pépinière, situé Zone d'Activités Les Petites Forges à Joué l'Abbé, afin **d'accueillir l'ensemble des services et matériels**.



Des ateliers transformés en bureaux

La Communauté de communes marque ainsi son **attachement à la vie économique**, en instaurant son siège sur une zone d'activités emblématique du territoire. Ce **repositionnement géographique** par rapport au périmètre communautaire, permet aux élus et équipes, de **travailler et de vous recevoir dans les meilleures conditions**.

Sur 840m<sup>2</sup>, les travaux de restructuration ont essentiellement consisté en de l'isolation et du cloisonnement pour permettre d'adapter ces locaux à leur nouvelle vocation. Ces travaux ont été attribués en 10 lots à des entreprises exclusivement sarthoises dont deux situées sur le territoire. Le chantier, organisé de septembre à décembre, aura permis de réceptionner ce nouveau siège en toute fin d'année.



### On déménage !

Les bureaux seront fermés du 6 au 10 janvier 2020.

Nous vous accueillerons dès le 13 janvier dans nos nouveaux locaux à Joué l'Abbé, au 918, rue des Petites Forges.

## Le Plan Climat Air Énergie Territorial du Pays du Mans

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) du Pays du Mans arrêté en juillet dernier formalise un document d'ores et déjà consultable sur [www.paysdumans.fr](http://www.paysdumans.fr). Ce PCAET entre désormais en phase de consultation auprès de la Région et de l'État.

Ce plan fixe des ambitions élevées pour le territoire, à horizon 2030 et 2050. Pour y répondre, un programme d'actions a été élaboré et sera mis en œuvre par phases, sur la base de grands axes : consommation durable, développement des énergies renouvelables, renforcement du stockage carbone et biodiversité, amélioration de l'habitat, mobilité durable.

La réponse à ces enjeux nécessite une prise de conscience collective du rôle que chacun a à jouer, citoyen, entreprise ou collectivité, dans la transition écologique et solidaire du territoire. Aussi, les actions inscrites dans ce PCAET, si elles impliquent pleinement la collectivité, ont pour objectif de toucher et de mobiliser plus largement la population, dans le sens de la plus grande efficacité.

### Zoom sur le cadastre solaire : action concrète du Plan Climat

La mise en œuvre d'un cadastre solaire constitue le meilleur témoin de la portée des actions de ce Plan Climat Air Énergie Territorial. Le développement des énergies renouvelables figure

logiquement comme l'une des priorités de ce plan.

Parmi les énergies renouvelables à développer rapidement, le solaire photovoltaïque a été retenu par l'ensemble des intercommunalités du pays, dont Maine Cœur de Sarthe. Ainsi, le Pays du Mans, avec l'aide financière des collectivités, vient de procéder à l'acquisition d'un outil permettant à tous de découvrir le potentiel énergétique de nos toitures.

Ce cadastre solaire est accessible via l'adresse suivante :

<https://paysdumans.insunwetrust.solar/>

En utilisant cet outil, vous pourrez simuler le potentiel photovoltaïque de votre toiture. Que vous souhaitiez revendre ou bien consommer l'énergie produite, vous pourrez également estimer le coût d'une installation, mais aussi le gain énergétique et économique sur 20 ans. Le cadastre solaire s'adapte à votre situation et propose également un simulateur de prêt. À la fin de votre simulation, vous pourrez disposer d'un devis gratuit et contacter, si vous le souhaitez, l'un des installateurs locaux référencés par In Sun We Trust, développeur de l'outil, selon des critères sélectifs, gage d'un savoir-faire de qualité.

Vous souhaitez davantage de renseignements sur ce cadastre solaire ? Rapprochez-vous des services de la Communauté de communes.



## Réseau public Très Haut Débit : le Département et la Communauté de communes signent un Contrat Territoire Innovant

Le 14 octobre dernier, le Département et la Communauté de communes actaient leur partenariat concernant le déploiement Très Haut Débit en fibre optique du territoire.

Ce Contrat Territoire Innovant formalise les engagements respectifs pour le financement de la desserte intégrale du territoire en fibre optique. La participation de la Communauté de communes est de 1 761 000€.



Engagé dès 2016, ce déploiement et la construction de réseau qui en découle avaient évolué dans leur format pour permettre de bénéficier à tous, au plus vite.

Dès à présent, une solution fibre peut être proposée aux sites isolés qui n'avaient pas pu être desservis dans le cadre du déploiement initial, tandis que les études et travaux s'engagent ou se poursuivent sur les communes non encore couvertes, pour un réseau totalement opérationnel à fin 2022.

L'engagement d'une couverture intégrale du territoire sera donc tenu avec l'accès à une offre Très Haut Débit pour chacun des foyers du territoire d'ici à fin 2022. Ce partenariat prévoit également le développement et la maintenance du réseau public pour les 30 prochaines années.



## Le Club d'Entreprises Cœur de Sarthe passe un cap

**Grand succès pour la soirée organisée par le Club d'Entreprises Cœur de Sarthe, le mercredi 2 octobre dernier ! L'Assemblée générale annuelle a en effet réuni plus de 80 participants, entreprises comme élus et partenaires, pour fêter ensemble les 4 ans de création de l'association.**

Qui mieux que David Dordain, ancien président devenu vice-président, pour rappeler les objectifs du club d'entreprises : « Permettre l'échange de bonnes pratiques par l'organisation d'évènements, de rencontres d'informations et d'ateliers de formation, réseauter et générer aussi des affaires ». Et à Eric Bourge, vice-président de la Communauté de communes et membre du Bureau, de rappeler que ce club est devenu en quatre ans un relais fort, un interlocuteur incontournable de tous les partenaires en Sarthe.

Nombreuses sont donc les entreprises à avoir répondu présentes à l'invitation, autour d'une soirée conviviale et riche en échanges. L'occasion également de conforter la dynamique du club, qui a déjà franchi la barre des 50 adhérents en cette fin d'année.

Une nouveauté dans les animations proposées, les visites au sein des entreprises adhérentes, qui elles-aussi concourent à l'échange, à la vie économique sur et au-delà du territoire.

Concernant la Présidence, David Dordain a passé la main à un autre David, en l'occurrence David Leroy. Après deux années particulièrement intenses, il aura largement contribué à développer le club d'entreprises à l'échelle du territoire Maine Cœur de Sarthe en faisant évoluer sa dénomination et son rayonnement pour en faire aujourd'hui le Club d'Entreprises Cœur de Sarthe.

**BRAVO !**



## Le mot du nouveau Président du club

**David Leroy vous êtes devenu suite à l'Assemblée Générale, et un Bureau électif en octobre dernier, le 3<sup>ème</sup> président du Club d'Entreprises Cœur de Sarthe. Pourriez-vous présenter votre parcours en quelques mots ainsi que votre société ?**

Je suis agent général d'assurances, associé à Nathalie Cochet, nous codirigeons le cabinet MMA LEROY COCHET. Notre cabinet est composé de trois agences : Ballon-Saint-Mars, Sainte-Jamme-sur-Sarthe et Savigné-l'Évêque. Pour ma part, je suis agent d'assurance MMA depuis avril 2011. J'ai pris la succession des 3 agences de mon oncle en 2011, en association avec lui jusque fin 2014. J'ai ensuite œuvré seul jusqu'à l'arrivée de Nathalie Cochet en avril 2015. Nous avons toujours eu à cœur de travailler avec et pour les entreprises du territoire. Je suis également membre du réseau d'affaires BNI Activ'Mans et d'autres clubs d'entreprises Sarthois, dont le club d'entreprises du Gesnois-Bilurien récemment créé, pour lequel j'ai eu le plaisir d'être élu vice-président.

**Pourquoi avoir décidé de vous « lancer dans cette aventure » ?**

C'est d'abord un grand honneur d'avoir été élu en tant que président par les membres du Bureau. Je ne m'y attendais pas et c'est une grande marque de confiance. Je suis membre du club d'entreprises depuis 2 ans maintenant et très vite

j'ai souhaité m'y impliquer. J'exerçais depuis un an la fonction de Secrétaire. Je ne dirais pas que c'est une suite logique, mais plutôt une progression professionnelle au service du territoire et de nos entreprises. Ce club d'entreprises me correspond de par son activité et son dynamisme. « Qui donne reçoit », c'est le crédo que je garde constamment en tête et j'estime que le club reflète parfaitement bien cet état d'esprit, cette philosophie.

**Quelles sont les projets et les actions que vous souhaiteriez concrétiser pour le club d'entreprises ?**

En premier lieu, nous constatons que nos adhérents nous suivent en nombre sur nos réseaux sociaux, en particulier sur la page Facebook du club d'entreprises. C'est indéniablement une force. Je pense qu'il faut aller plus loin en mettant en avant une entreprise adhérente tous les mois sur l'ensemble





de nos réseaux. Je vais proposer de créer un compte *Instagram*, et, j'y tiens, une page *LinkedIn* pour relayer les actualités du club. Il faudra en discuter ensemble.

En second lieu, suite au succès de notre animation consacrée à *LinkedIn* lors de notre dernière assemblée générale, je souhaiterais créer des « ateliers connectés », afin d'aider nos membres à créer, ou perfectionner leurs pages *LinkedIn*, *Facebook pro* ou *Google my business*. C'est en cours de discussions. Ainsi, je pourrais proposer aux membres intéressés des sessions à 8 ou 10

pour un travail en commun. C'est là encore un vecteur de rencontres professionnelles et d'échanges entre nous.

Enfin, nous devons continuer les visites de nos entreprises adhérentes. C'est un réel plus car j'estime que nous nous connaissons peu entre adhérents. Nous ne nous doutons souvent pas que notre Co-membre réalise tel ou tel type de prestations. Lors de ces temps de découverte, il est également primordial de mettre l'accent sur la convivialité et permettre à chacun de se présenter autour d'un cocktail de bienvenue.

**C'est là encore un vecteur de rencontres professionnelles et d'échanges entre nous.**



Retrouvez toute l'actu du club sur les réseaux facebook® et twitter® @Clubcoeursarthe et #clubcoeurdesarthe

## De nouveaux projets de développement économique

Les récentes installations sur la Zone d'Activités Les Petites Forges à Joué l'Abbé viennent accompagner l'aménagement de la troisième tranche du parc d'activités, dont les travaux commenceront en début d'année sur un terrain de trois hectares. **Des lots seront donc disponibles pour de nouvelles installations.**

Une troisième tranche de la Zone d'Activités de Champfleury à La Bazoge est en cours d'aménagement et devrait être réceptionnée en fin d'année, pour accueillir sur trois lots visibles depuis la RD148A, de nouvelles installations.

Un autre parc d'activités est en projet : **la ZA du Chêne Rond à La Bazoge !** Idéalement situés à l'entrée de La Bazoge le long de la route départementale, les quatre hectares de terrain seront destinés à des activités logistiques et industrielles !

[www.mainecoeurdesarthe.fr](http://www.mainecoeurdesarthe.fr)

**onglet économie et zone d'activités**  
Contact : 02 43 27 37 20.

### ZA du Chêne Rond - La Bazoge



CONTACT  
Nicolas MAUDET  
Chargé d'affaires  
06.13.63.19.09  
nicolas.maudet@mainecoeurdesarthe.fr

Les installations continuent sur les zones d'activités communautaires



sarl TRIPON  
Un artisan à vos côtés



OBMP  
Ouvrages en Bois et Menuiserie

Sur la Zone d'Activités Les Petites Forges à Joué l'Abbé, deux entreprises se sont installées en 2019: la société OBMP, spécialisée dans la pose de vérandas et de menuiseries aluminium sur mesure, ainsi que la société TRIPON, électricien plombier chauffagiste dont les locaux sont d'ores et déjà ouverts. Ces deux entreprises connaissent bien les lieux puisqu'installées au préalable sur Courcebœufs et Mézières-sur-Ponthouin. Venez découvrir leurs showroom flambant neufs, des entrepreneurs passionnés et disponibles !



À La Bazoge, sur la Zone d'Activités de Champfleury, nous avons également eu le plaisir d'accueillir le garage Boissay qui vous reçoit depuis octobre dans ses nouveaux locaux. Après l'entreprise AUTO SÉRÉNITÉ, c'est la deuxième entreprise à s'installer sur cette extension de la zone d'activités, dont tous les lots sont en cours d'acquisition.

# Animation et Promotion du territoire


## Un fichier partagé pour les associations du territoire

La Maison Des Projets, la Communauté de Communes et l'Office de Tourisme se sont associés pour créer un fichier partagé pour les associations du territoire. Composé de plusieurs onglets, ce « google doc » a été élaboré pour faciliter les échanges entre les associations. Il regroupe les coordonnées des associations, le matériel dont elles disposent ainsi qu'un calendrier des animations. Associations, à vous de le compléter et de prévoir vos manifestations.

Le lien vers ce fichier est disponible pour toutes les associations, sur demande à l'office de tourisme au 02 43 27 35 30.

## Dossier de subvention en ligne dès le 2 janvier

Dès le 2 janvier, la Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe met en ligne le dossier de demande de subvention. Si vous êtes une association sportive, culturelle... ayant un intérêt communautaire.

 **Attention :**  
Tout dossier non complet ne sera pas étudié

Dossier demande de subvention  
Année 2020

Nom de l'association :  
.....  
.....

Montant de la subvention sollicitée :  
.....

*A retourner impérativement avant le  
28 février*

Vous pouvez imprimer, compléter et retourner votre dossier avant le 28 février soit par mail [laetitia.choplin@mainecoeurdesarthe.fr](mailto:laetitia.choplin@mainecoeurdesarthe.fr) soit par courrier.



## SPÉCIAL ASSOCIATIONS

### Banderoles Maine Cœur de Sarthe et équipements disponibles

Pour les manifestations organisées par les associations de notre territoire Maine Cœur de Sarthe, la Communauté de communes a réalisé deux modèles de banderoles. Elles sont mises à disposition de l'ensemble de nos associations.

Vous pouvez aussi vous procurer auprès de nos services des barnums, un podium, des grilles d'exposition.

Pour plus d'informations et pour toute demande, vous pouvez contacter la Communauté de communes soit par mail à [contact@mainecoeurdesarthe.fr](mailto:contact@mainecoeurdesarthe.fr) soit par téléphone au 02 43 27 37 20.



### Rencontre annuelle des associations à Neuville sur Sarthe

Début juillet dans une chaleur caniculaire, une trentaine de représentants d'associations culturelles, sportives, d'animations et d'élus du territoire ont participé à la rencontre annuelle qui a eu lieu cette année à Neuville sur Sarthe. Les associations ont présenté leurs activités, leurs attentes, et leurs besoins. Cette rencontre a permis aux élus de réaffirmer leur volonté de soutenir les associations. En 2019, le montant des subventions versées

par la communauté de communes s'élève à 49 800 €.

Madame Cantin, Présidente et Emmanuel Clément, Vice-Président de la Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe ont félicité et remercié les représentants et leurs bénévoles de leurs engagements, pour animer nos communes tout au long de l'année.



Pour plus de renseignements, contacter :  
**Laetitia CHOPLIN**



Tél. : 02 43 27 37 20

ou par mail

[laetitia.choplin@mainecoeurdesarthe.fr](mailto:laetitia.choplin@mainecoeurdesarthe.fr)



## Côté ville Côté campagne : mercredis 17 juillet et 21 août

Nos rendez-vous annuels se sont déroulés sous le soleil et ont enthousiasmé toutes les personnes présentes.

La journée du 17 juillet affichait complet avec 45 participants. Nous avons découvert les sculptures animalières de Catherine Mougne ainsi que le manoir de la Hupperie à Beaufay. À midi le chef du restaurant À La Table du Puisard à Mézières sur Ponthouin a régalié nos papilles avec ses plats faits maison.



Nous avons ensuite poursuivi notre route vers Souigné-sous-Ballon avec un premier arrêt à **Escape Dream** où tous les participants ont été plongés dans l'un des scénarios proposés par cet escape game à la ferme. Cette journée s'est terminée par l'histoire des vitraux de l'église, racontée par David Chollet, Maire.



Le 21 août, 39 personnes se sont déplacées à La Bazoge où **Loïc Pierre** nous a conté l'histoire de la commune depuis l'époque gallo-romaine. Après un très bon déjeuner au **Guierchois**, nous avons visité les ateliers de la céramiste **Joanna Hair** et du sculpteur **Alain Kurylo** à La Guierche. Les céramiques de Joanna sont exposées

dans des salles à côté de la bibliothèque. La journée s'est achevée aux **Ateliers ESTIM** à Montbizot, où nous ont été expliquées les différentes missions de l'association : recyclerie, entretien des espaces, jardin potager.

## Les Rendez-vous de 2020

**Dimanche 12 et lundi 13 avril :**

*Peintres dans le Bocage à Saint Pavace*

**Samedi 6 juin :**

*Sentiers Gourmands à Courcebœufs*

**Des rendez-vous à ne pas manquer !**

*Le programme complet est disponible à l'office de tourisme.*

**Inscriptions au 02 43 27 35 30.**

## Bientôt sur La Bazoge !

Des panneaux explicatifs sur les éléments patrimoniaux remarquables de la commune seront mis en place. Ce travail réalisé en partenariat avec le Pays du Mans vise à remplacer les anciens panneaux devenus illisibles. Ainsi l'église, le pont des tramways ou encore la croix de Villée n'auront plus de secrets pour les promeneurs et les bazogiens.

Cette action s'inscrit dans la volonté de l'Office de Tourisme de doter les communes du territoire de circuits d'interprétation pour raconter leur histoire. Ce travail a débuté avec le parcours du chanvre sur Souillé et se poursuivra avec un parcours sur l'histoire de Sainte Jamme Sur Sarthe autour de la Fonderie d'Antoigné.

Horaires d'ouverture de  
l'Office de Tourisme

**Les mercredis et vendredis :** de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

**Le samedi :** de 9h à 12h30

L'Office de Tourisme reste joignable par téléphone le mardi et jeudi



Suivez-nous sur facebook et Instagram

**OT Maine Cœur de Sarthe**



## Bientôt un accès aux deux déchèteries

À compter du **1<sup>er</sup> avril 2020**, vous pourrez accéder soit à la déchèterie de Neuville-sur-Sarthe ou la déchèterie de Montbizot avec votre carte magnétique et ainsi disposer d'une amplitude d'ouverture plus importante.

Il n'y a pas de changement pour les habitants de La Bazoge et Neuville (rive droite) qui continuent à avoir accès à la déchèterie de Saint-Saturnin.

À cette même date, les horaires de vos déchèteries changeront comme suit :

	Déchèterie de Montbizot	Déchèterie de Neuville sur Sarthe	Déchèterie de St Saturnin accessible aux communes de la Bazoge et Neuville rive droite (pas de changement d'horaires)
Lundi	14h/17h*	9h/12h	14h/18h
Mardi	Fermée	14h/17h*	14h/18h
Mercredi	9h/12h et 14h/17h*	9h/12h et 14h/17h*	14h/18h
Jeudi	14h/17h*	Fermée	9h/12h
Vendredi	14h/17h	8h30/12h30	9h/12h
Samedi	9h/12h et 14h/17h*	9h/12h et 14h/17h*	9h/12h et 14h/18h

\* Fermeture à 18h du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre

**ATTENTION : fermeture du portail d'entrée 15 minutes avant l'horaire indiqué.**

### Ce qui ne change pas

Le nombre de passages, toujours limité à 24 par an (non cumulable d'une année sur l'autre).

Les matériaux que vous ne pouvez pas déposer :

- pneus en dehors des semaines de collecte prévues :  
du 15 au 20 juin 2020 à la déchèterie de Neuville,  
du 14 au 19 septembre à la déchèterie de Montbizot.
- amiantes,
- produits radioactifs,
- produits explosifs, bouteilles de gaz,
- produits ou emballages phytosanitaires provenant de l'agriculture,
- souches,
- ordures ménagères,
- déchets hospitaliers (y compris médicaments et piquants/coupants).

Le gardien peut limiter à 1m<sup>3</sup> les apports par jour, pour faciliter l'accès au plus grand nombre.

## Assainissement non collectif

### Qu'est-ce que le SPANC ?

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif concerne toutes les habitations non raccordées au tout à l'égout. Depuis le 1<sup>er</sup> Juin 2019, le SPANC est géré en régie sur tout le territoire de la Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe. Il effectue différents contrôles :

- » vérification de la conception et de l'exécution des installations neuves,
- » vérification du bon fonctionnement des installations existantes,
- » diagnostic assainissement dans le cadre d'une vente immobilière.

Le technicien du SPANC a également un rôle de conseil et d'accompagnement pour les habitants qui souhaitent se mettre aux normes.

**Comment faire pour réhabiliter son installation ?**

Dans un premier temps, il faut définir le type de filière à mettre en place (tranchées d'infiltration, filtre à sable vertical ou filière compacte). Pour cela, le propriétaire contacte un bureau d'étude afin de réaliser une étude de sol qui contiendra divers éléments (analyse du site, sensibilité du milieu, analyse pédologique, plans...). Une liste de bureaux d'études est disponible auprès de la Communauté de communes ou sur le site internet.

Le propriétaire retourne ensuite un exemplaire de cette étude de filière à l'agent du SPANC pour la validation du projet. Une fois le projet validé, le propriétaire peut alors débiter ses travaux avec l'entreprise de son choix.

L'agent interviendra à la fin des travaux (avant recouvrement) pour s'assurer que la réalisation de l'installation est conforme à la réglementation en vigueur.



Un certificat de conformité sera alors délivré au propriétaire.

Les interventions du SPANC sont financées par une redevance acquittée par les propriétaires des habitations.



**Contact :**  
Caroline DELAHAIE

contact.spanc@mainecoeurdesarthe.fr  
02 43 27 37 20

**Un nouveau règlement SPANC pour 2020, consultable en mairie et sur le site Maine Cœur de Sarthe**



## Permanences pour la distribution des sacs

### Ballon

#### Mairie

Mercredi 8/01 .....	9h/12h
Samedi 11/01 .....	9h/12h
Mercredi 15/01 .....	9h/12h
Samedi 18/01 .....	9h/12h

### Saint-Mars-sous-Ballon

#### La Fabrique (face à la Mairie)

Vendredi 10/01 .....	15h/19h
Samedi 11/01 .....	9h30/12h30
Vendredi 17/01 .....	15h/19h
Samedi 18/01 .....	9h30/12h30

### Courcebœufs

#### Mairie (salle du conseil)

Vendredi 3/01 .....	16h30/18h30
Samedi 4/01 .....	10h/12h
Vendredi 10/01 .....	16h30/18h30
Samedi 11/01 .....	10h/12h

### Joué l'Abbé

#### Mairie (salle des associations)

Samedi 4/01 .....	9h/12h
Lundi 6/01 .....	16h/19h
Mercredi 8/01 .....	9h/12h30 et 16h/19h
Vendredi 10/01 .....	16h/18h
Samedi 11/01 .....	9h/12h30

### La Bazoge

#### Salle des mariages

Lundi 6/01 .....	9h/12h
Mercredi 8/01 .....	14h/19h
Vendredi 10/01 .....	14h/19h
Samedi 11/01 .....	14h/17h

### La Guierche

#### Mairie (salle du conseil)

Lundi 6/01 .....	9h/12h - 14h/18h
Jeudi 9/01 .....	13h30/18h30
Dimanche 12/01 .....	9h/12h
Mercredi 15/01 .....	9h/12h
Samedi 18/01 .....	9h/12h

### Montbizot

#### Mairie (salle du conseil)

Mercredi 8/01 .....	9h/12h
Samedi 11/01 .....	9h/12h
Mercredi 15/01 .....	17h/19h30
Samedi 18/01 .....	9h/12h
Mercredi 22/01 .....	9h/12h

### Neuville-sur-Sarthe

#### Mairie

Lundi 6/01 .....	9h/12h
Mercredi 8/01 .....	9h/12h
Vendredi 10/01 .....	15h30/19h
Samedi 11/01 .....	9h/12h
Vendredi 17/01 .....	15h30/19h
Samedi 18/01 .....	9h/12h

### Sainte-Jamme-sur-Sarthe

#### Mairie

Lundi 6/01 .....	9h/12h
Mercredi 8/01 .....	9h/12h - 16h/19h
Vendredi 10/01 .....	15h30/19h
Samedi 11/01 .....	9h/13h
Vendredi 17/01 .....	15h30/17h
Samedi 18/01 .....	9h/13h

### Saint-Jean-d'Assé

#### Salle communale (29, rue Principale)

Lundi 6/01 .....	9h/12h30
Mardi 7/01 .....	9h/12h30
Mercredi 8/01 .....	9h30/12h30
Jeudi 9/01 .....	14h30/18h
Vendredi 10/01 .....	15h/19h
Samedi 11/01 .....	9h30/12h

### Saint-Pavace

#### Mairie (salle d'activités)

Lundi 6/01 .....	9h/12h - 16h/19h
Mardi 7/01 .....	9h/12h - 16h/19h
Mercredi 8/01 .....	9h/12h
Jeudi 9/01 .....	9h/12h - 16h/19h
Vendredi 10/01 .....	9h/12h - 16h/19h
Samedi 11/01 .....	9h/12h

### Souillé

#### Mairie (salle du conseil)

Mercredi 15/01 .....	15h/19h
Jeudi 16/01 .....	15h/18h
Samedi 18/01 .....	9h/12h

### Souigné-sous-Ballon

#### Mairie (salle du conseil)

Jeudi 9/01 .....	15h/18h
Vendredi 10/01 .....	9h/12h
Samedi 11/01 .....	9h/12h
Jeudi 16/01 .....	15h/18h
Vendredi 17/01 .....	9h/12h
Samedi 18/01 .....	9h/12h

### Teillé

#### Mairie (salle du conseil)

Vendredi 10/01 .....	16h/18h
Samedi 11/01 .....	10h/12h
Lundi 13/01 .....	9h/11h

## Prélèvement automatique : un paiement simple et sûr

Vous avez la possibilité de régler votre redevance annuelle d'ordures ménagères par prélèvement automatique sur votre compte bancaire en une seule fois.

### Pourquoi ?

**C'est pratique** : vous recevrez votre facture comme d'habitude mais vous n'aurez aucune démarche à effectuer pour la payer. Pas de risque d'oublier.

**C'est souple** : vous pouvez par simple courrier ou message électronique nous informer de votre changement de compte ou d'agence bancaire. De même, vous pouvez interrompre le prélèvement à tout moment en informant la Communauté de communes

**C'est gratuit** : il n'y a aucun frais de prélèvement (en dehors des frais si le compte n'est pas provisionné à la date mentionnée sur la facture)

### Comment ?

Il vous suffit de :

- » Demander une autorisation de prélèvement à la Communauté de communes.
- » Compléter intégralement cette autorisation et la signer.
- » Joindre un relevé d'identité bancaire.
- » Envoyer le tout à la Communauté de communes par courrier ou message électronique.

[contact.environnement@mainecoeurdesarthe.fr](mailto:contact.environnement@mainecoeurdesarthe.fr)

## Où partent vos emballages ?

La Communauté de communes vous propose une visite gratuite du centre de tri VALORPOLE 72 au Mans, **le jeudi 23 avril 2020 départ 9h (retour 12h), Allée du Château à Souigné-sous-Ballon.**

Attention places limitées

**Inscription au 02 43 27 37 20 ou [contact.environnement@mainecoeurdesarthe.fr](mailto:contact.environnement@mainecoeurdesarthe.fr)**



## NOUVEAUTÉ

### Du RAMPE...

Relais Assistantes  
Maternelles, Parents, Enfants  
...au RPE !

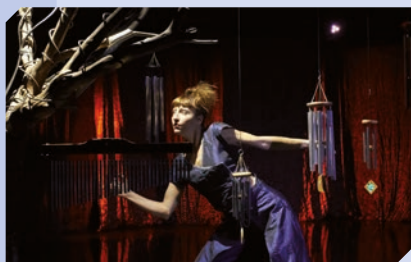
### Relais Petite Enfance

Changement de nom pour une action au cœur de vos demandes : Le RPE est votre partenaire unique pour vous orienter sur la petite enfance : faciliter votre organisation familiale, accompagner à la fonction parentale, ancrer les professionnelles Assistantes Maternelles comme premier mode d'accueil sur le territoire, vous orienter vers les bons interlocuteurs...

## À VOS AGENDAS

### Les 6 et 7 février :

Spectacle « Jour de plis »  
par la Compagnie Charabia  
Salle polyvalente de Ballon -  
Saint Mars



## Espace rencontres

Mise en place d'un espace de rencontres et de jeux pour les jeunes enfants et leurs familles tous les premiers vendredis du mois, dès février 2020.

### Pour le plaisir de jouer et d'être ensemble !

Une parenthèse dans votre quotidien au cœur d'un espace d'écoute, d'échanges et de paroles ouvert aux enfants de moins de 6 ans avec leurs parents, grands-parents, adultes référents... Ces matinées sont gratuites et sans inscription.



© AdobeStock

Pour plus de renseignements,  
contactez les P'tits Bouts du Maine.

## Permanences téléphoniques

Depuis le mois d'octobre, le RPE vous propose une nouvelle plage de permanence téléphonique les mardis matins. Vous pouvez donc joindre les animatrices pour toutes vos demandes d'informations, d'accompagnement, liées à l'accueil du jeune enfant **les mardis, de 9h30 à 12h et de 14h à 17h et jeudis, de 14h à 17h.**



## Ouverture prochaine d'un nouvel espace multi-accueil

La Communauté de communes MaineCœurdeSarthe développe le service petite enfance. Elle ouvrira au deuxième semestre 2020 un second multi accueil sur la commune de Neuville-sur-Sarthe.



## Le Pratique des P'tits Bouts du Maine

Un seul numéro de téléphone, une seule adresse mail pour les services de la Petite Enfance

**02 43 20 42 00 / [petite-enfance@mainecoeurdesarthe.fr](mailto:petite-enfance@mainecoeurdesarthe.fr)**

Accueil / secrétariat du mardi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h, le vendredi de 8h30 à 12h.

### Le RPE

#### Permanences téléphoniques :

Mardi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h et le jeudi de 14h à 17h

Permanences sans rendez-vous : vendredi de 9h30 à 12h

Permanences sur rendez-vous :

#### Montbizot

##### Structure Petite Enfance

Mercredi pair de 9h30 à 17h

Mercredi impair de 9h30 à 19h

Vendredi de 13h30 à 17h

Un samedi par mois de 9h30 à 12h30

#### La Bazoge

##### Médiathèque

Mercredi pair de 9h30 à 17h

Mercredi impair de 9h30 à 19h

### Le Multi Accueil

Accueil des enfants : du lundi au vendredi de 8h à 18h30.





## Les Ateliers ESTIM

Créée en 2010, l'Association les Ateliers ESTIM est une structure de l'Insertion par l'Activité Économique. L'association accueille chaque année environ 60 salariés à temps partiel. Son objectif est de mettre ou remettre ces personnes en insertion dans de bonnes conditions afin qu'elles trouvent un avenir professionnel en intégrant un emploi durable ou une formation professionnelle.

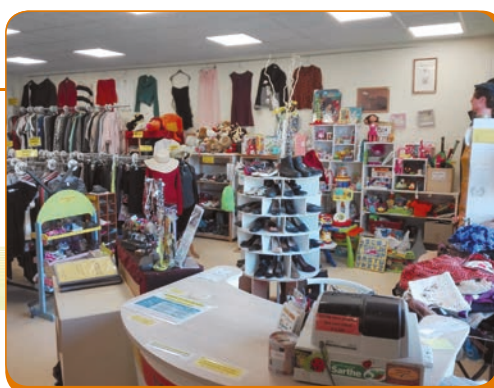
L'association accompagne ses salariés sur deux niveaux :

- Dans les situations de travail, les encadrants techniques assurent le travail en équipe et la production. Ces professionnels ont pour mission de manager les salariés, montrer les procédures et suivre l'activité. Ce sont les encadrants techniques qui guident les salariés tous les jours sur le terrain. Les compétences acquises par les personnes en insertion dans leurs situations de travail sont valorisées dans leur recherche d'emploi.
- L'accompagnement socio professionnel est assuré par une conseillère en insertion professionnelle.

Depuis leur création, les Ateliers ESTIM ont permis à 119 personnes de retrouver une solution professionnelle.

## Nos activités

- » **Travaux d'entretien d'espaces verts**, de l'espace rural et du bâtiment (uniquement en direction des collectivités et entreprises).
- » **Production de légumes** dans le jardin de l'association.
- » **La recyclerie** : collecte de différents dons, valorisation et revente dans notre boutique associative.



## L'activité recyclerie des Ateliers ESTIM

Les Ateliers ESTIM collectent des biens et équipements encore en état mais dont les propriétaires souhaitent se séparer. L'association les revend d'occasion à toute personne qui souhaite leur redonner une seconde vie. Ils doivent être en état d'utilisation et propres, même s'ils présentent des traces d'usure. L'association n'achète pas les objets et ne fait pas de retrait à domicile. L'association est partenaire avec des structures locales, ce qui permet de valoriser les objets même s'ils ne sont plus vendables.

Elle récupère également les textiles pour l'industrie du recyclage en partenariat avec la Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe et l'entreprise Eco Textile.

En dehors des horaires d'ouverture, un container est à disposition pour les dépôts de textiles (dans des sacs fermés uniquement).

La recyclerie permet de développer une dynamique sociale, économique et locale. Elle contribue au respect de l'environnement en donnant une deuxième vie à des objets destinés à être jetés.



## Objets collectés

- » **Textiles et accessoires** : vêtement homme, femme, enfant, maroquinerie, bijoux, linge de maison, etc.
- » **Objets de décoration** : bibelot, luminaire, vase, cadre, tableau, etc.
- » **Vaisselle** : assiette, verre, casserole, ustensile de cuisine, etc.
- » **Produits culturels** : livre, CD, DVD, vinyle, etc.
- » **Petits électroménagers** : cafetière, robot de cuisine, aspirateur, réfrigérateur, lave linge, etc.
- » **Appareils audiovisuels** : appareil photos, console, lecteur DVD, chaîne HI-FI, etc.
- » **Jeux** : jouet, jeux de société, poupée, peluche, etc.
- » **Quincaillerie** : outil de jardinage / bricolage, robinetterie, etc.

Les dons de mobilier, de literie et de gros électroménager doivent être acceptés et programmés au préalable avec l'association.

**Nous ne récupérons pas la literie sale ou tachée, tout objet incomplet ou cassé, les textiles sales, abîmés, troués ou déchirés.**



L'activité recyclerie des Ateliers ESTIM est ouverte à tous aux horaires suivants :

Lundi : de 13 h à 16 h 45

Mardi, mercredi et jeudi : de 9 h à 11 h 45 et de 13 h à 16 h 45

Vendredi : de 9 h à 12 h

Les Ateliers ESTIM  
ZA de Monthéard - 72380 Montbizot  
Tél. : 02 43 20 03 55



E-mail: [ateliers.estim.montbizot@orange.fr](mailto:ateliers.estim.montbizot@orange.fr)

[ateliers.estim](https://www.facebook.com/ateliers.estim)

## Pour les familles

L'association Maison Des Projets est un lieu d'accueil. Il répond aux attentes ainsi qu'aux besoins des habitants et des acteurs du territoire afin de créer du lien social et d'animer la vie sociale.

Mobilisée auprès des treize communes du territoire Maine Cœur de Sarthe, la Maison Des Projets est un lieu de proximité.

Elle est présente pour proposer des services et des activités afin de participer activement à l'animation de la vie locale et sociale en partenariat avec les acteurs du territoire : écoles, collèges, élus, associations sportives et/ou culturelles...

### L'été dernier fut riche en activités pour les familles.

Pour démarrer l'été, une journée bien-être a été proposée en partenariat avec la CPAM. Les familles et les ados se sont retrouvés autour d'un atelier cuisine le matin et d'activités Bien-être l'après-midi : gym, cohérence cardiaque, atelier nutrition.

En juillet, sortie Cani Rando, accrobranche, patinoire, et balade en bateaux, pas de quoi s'ennuyer !

Les familles ont également découvert Honfleur avec la visite de deux musées, mais aussi une petite croisière l'après-midi.

Et pour finir l'été, 24 personnes ont découvert ou redécouvert le zoo de la Flèche.

Convivialité, bonne humeur, échanges ont été les maîtres mots de cet été.

**Vous avez des idées de sorties, d'activités pour vous et vos enfants, des temps d'échanges sont organisés durant l'année afin de réfléchir ensemble au programme.**

**Pour plus d'informations :  
Champion Mélanie au 06 81 83 81 21**



## PÉRIODES D'INSCRIPTIONS

Pour les vacances scolaires  
d'hiver :  
25 janvier au 7 février 2020

Pour les vacances scolaires  
de printemps :  
16 mars au 4 avril 2020

Pour les grandes vacances  
scolaires d'été :  
13 mai au 19 juin 2020

Attention : la clôture des  
inscriptions s'effectue 8 jours  
avant le début des activités.

## À l'Accueil de Loisirs pour les enfants de 3 à 12 ans

Après un été bien chargé en projets, animations en tous genres, sorties, veillées en famille, les accueils de loisirs des mercredis ont retrouvé leurs rythmes. La bibliothèque / salle d'art a été inaugurée dans l'école de Montbizot, espace partagé avec l'accueil de loisirs des 3-5 ans.

Cette année l'équipe d'animation de la Maison des Projets s'est donnée comme objectif de travailler différents grands projets qui seront menés tout au long de l'année avec quelques partenaires...

En effet, l'accueil de loisirs a commencé à travailler avec l'Harmonie Intercommunale. Des projets musique d'éveil se mettent en place sur chaque tranche d'âge.

L'atelier bois de la base de loisirs va faire peau neuve et accueillir un projet en lien avec la jeunesse et l'association des parents d'élèves de Montbizot, autour de la caisse à savon.

Dans la continuité des projets autour des fleurs et des plantes, un jardin devrait voir le jour.

Des thématiques telles que l'alimentation, les droits de l'enfant, la participation des plus jeunes et les liens avec le service Petite Enfance de la Communauté de communes seront poursuivies.

Ainsi, tout acteur du territoire qui souhaiterait travailler avec les accueils de loisirs de la Maison des Projets, pour les enfants, est le bienvenu pour envisager un projet.

Suivez les activités et animations de la Maison Des Projets sur :



Espaces Jeunes de La Maison Des Projets



#jeunesse\_mdp

La Maison Des Projets  
Espace François Mitterrand - Place de la République  
72290 Ballon Saint-Mars



Tél. : 02 43 27 36 77

@ accueil.maisondesprojets@gmail.com

Horaires : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h15  
(sauf le vendredi matin)



## Pour les adolescents

Plusieurs propositions sont faites tout au long de l'année pour les collégiens :

- » Espaces jeunes sur le temps scolaire.
- » Animations dans les collèges sur la pause du midi, le mardi à Ballon et le jeudi à Ste Jamme.
- » Animations Ados , propositions sportives et de loisirs pendant les vacances scolaires.

En 2020, la participation des jeunes sera mise en avant dans la construction de leurs projets... Toute l'équipe Jeunesse est là pour les accompagner.

### Ouvertures des Espaces Jeunes

La Bazoge au local jeunes :

- les lundis de 17h à 19h ;
- les mercredis de 14h à 16h ;
- les jeudis de 17h à 19h.

Ballon-Saint Mars à la MJC :

- les mardis de 17h30 à 19h30.

Saint-Jean d'Assé au stade de football :

- les mercredis de 17h à 19h.

Joué l'Abbé à la MJC :

- les vendredis de 17h45 à 19h45.

## L'Épicerie Solidaire

L'Épicerie Solidaire est un lieu d'aide alimentaire, en libre choix. C'est un espace d'accueil et de convivialité où les clients et les bénévoles peuvent partager du temps ensemble autour d'un café ou de divers ateliers.

Ouverture : le mardi et le jeudi après-midi et le vendredi matin.

Pour plus d'informations, contactez Pascal Masson, référent de l'Épicerie Solidaire au 07 68 02 74 32 ou [pmasson.mdp.cs@gmail.com](mailto:pmasson.mdp.cs@gmail.com)



## Pour les familles, le Festival « Au Pays du même »

« Au Pays du même » est un festival culturel itinérant destiné au jeune public. La Maison Des Projets participe tous les ans à cette aventure culturelle en proposant des spectacles diversifiés à partager en famille (parents, enfants, grands-parents...).

Venez découvrir la magie de ce festival à travers du théâtre, des marionnettes, de la danse, de la musique, des histoires...

Deux spectacles sont organisés sur le territoire :

- » **KAZI CLASSIK, le mercredi 4 mars à 15h**, à la salle de l'Envol de La Bazoge.
- » **Boîte de nuit, le mardi 7 avril à 18h30** à la salle de l'Envol de La Bazoge.



Pour tous renseignements ou réservations, contactez la Maison Des Projets !

## Atout' Ages

La 6<sup>ème</sup> édition d'Atout' Ages aura lieu le samedi 25 avril 2020 à la base de loisirs de Montbizot.

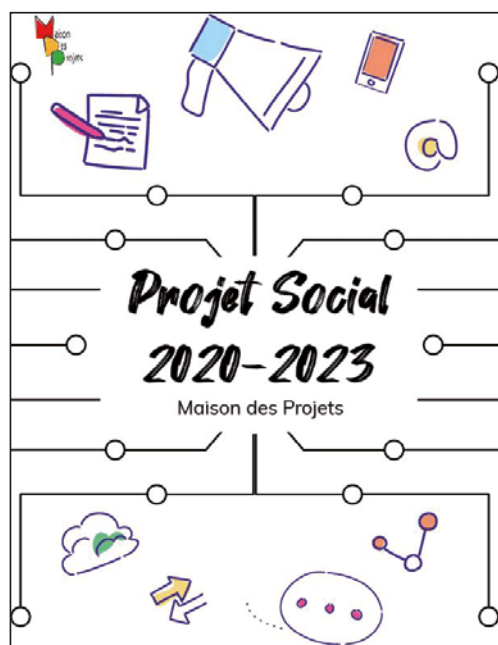
Cette fête intergénérationnelle se veut ludique et familiale à l'image des kermesses d'antan.

Le groupe d'habitants qui organise cette journée vous invite, à venir jouer, tester vos sens, manger des crêpes, assister à un concert... bref, à passer du bon temps en famille.

**Nouveauté cette année :** un Repair'Café se tiendra tout l'après-midi. Ce sera l'occasion de venir apprendre à dépanner votre petit électroménager !

Pour plus d'informations, contactez Tiphaine Bodet, au 06 43 22 91 49, [tbodet.mdp.cs@gmail.com](mailto:tbodet.mdp.cs@gmail.com).

## En 2020, un nouveau projet social



Après une année de construction, le nouveau projet social a été déposé à la Caisse d'Allocations Familiales de la Sarthe.

Il répond à cinq besoins identifiés sur le territoire :

- » Faciliter la vie quotidienne des familles en développant l'épanouissement des personnes.
- » Accompagner les mutations de notre société.
- » Rompre l'isolement en favorisant le lien social, le vivre ensemble, la citoyenneté.
- » Être en proximité des publics.
- » Favoriser et faire vivre les partenariats.

**Nous vous invitons à venir découvrir ce nouveau projet social le samedi 25 janvier 2020 au matin (l'horaire et le lieu seront communiqués ultérieurement).**

## Montbizot

### Rénovation du groupe scolaire de Montbizot

Le Groupe scolaire Louis Rouzay a été construit dans les années 1960, puis s'est agrandi en 1999 et 2007, pour une surface totale de 1500m<sup>2</sup>.

La municipalité a décidé de rénover la partie la plus ancienne dans le but d'obtenir une réduction importante des consommations d'énergie (gain de 40%), et pour améliorer le confort des élèves, des enseignants et des agents communaux.

Ces importants travaux d'isolation, de mise aux normes et d'embellissement ont débuté au mois d'août et s'achèvent fin novembre 2019 :

- **Toiture et isolation** : changement de la toiture terrasse pour limiter l'humidité et permettre une amélioration conséquente de l'isolation.
- **Menuiseries extérieures** : toutes les surfaces vitrées situées sur la façade nord seront remplacées par du double vitrage.
- **Chaudière** : remplacement de la chaudière existante par une chaudière à gaz à condensation.
- **Maçonnerie et peinture** : travaux pour limiter l'impact de toutes les fissures existantes.

Le coût total des dépenses subventionnables s'élèvent à 148 481,40 € H.T. Ce projet a toutefois bénéficié de plusieurs de subventions : DSIL (75 850 €), CAF (4 761 €) et NR-PRO primes énergie (9 295 €).



## Ballon-Saint Mars

### Le patrimoine de la commune se dévoile

À l'occasion de la 36<sup>e</sup> édition des journées du patrimoine, les visiteurs ont pu découvrir les richesses de Ballon - Saint Mars.

L'église Saint Georges, édifiée au XIV<sup>e</sup> siècle et reconstruite en 1833, a accueilli de nombreux visiteurs dans le cadre d'une visite libre. L'édifice est composé d'éléments d'époques diverses, les fondations datant du début du XIV<sup>e</sup>, le transept du XVI<sup>e</sup> et le chœur du XVIII<sup>e</sup> siècle, un grand incendie ayant sérieusement endommagé le chœur originel. Les badauds ont pu admirer les nombreux tableaux qu'elle abrite dont celui de Devéria du XIX<sup>e</sup> siècle représentant le Christ en croix, mais aussi deux tableaux de Coutan, restaurés en 2008.

Les visiteurs de l'église Saint Médard pouvaient quant à eux bénéficier des explications de Marguerite Buchot, qui prend plaisir à raconter les petites histoires d'un lieu qu'elle connaît très bien et affectionne particulièrement puisqu'elle se charge des visites depuis plus de 20 ans. Ils ont ainsi pu admirer les 3 tableaux de la famille Decherche restaurés au cours de ces dernières années. Deux animations musicales étaient également proposées par le quintet de clarinettes « Série Limitée » dirigé par Cécile Chevallier, directrice de l'école de musique intercommunale Harmonia.

Michel Lalos proposait quant à lui une présentation de la réplique de la table



## Teillé

### Restauration du lavoir

Le lavoir de Teillé fait parti d'un petit patrimoine riche d'histoire et de souvenirs.

Situé au Boulay, au bord de la Sarthe, son état de dégradation faisait craindre le pire au cours des prochaines crues, il y avait urgence à ce que la mairie entame des travaux. Des bénévoles ont répondu présents et s'investissent pour réparer le sol, consolider la charpente et refaire les planches à crémaillère rongées par l'eau et le temps.

Il est très important pour la mémoire d'un village de conserver et de préserver ce petit



gnomonique (cadrans solaires multiples) datant de 1699, scellée à l'ombre à l'intérieur de l'église Saint Médard. Cette réplique fonctionnelle a pu voir le jour grâce à des fonds européens.

Le donjon de Ballon, en plus d'une découverte libre des jardins et d'une visite guidée du donjon, offrait des animations variées qui ont attiré plus de 900 visiteurs. L'association « Le Dragon Tanné » proposait des démonstrations d'art et d'artisanat médiévaux ainsi que des danses moyenâgeuses. « Gladius Sagonensis » (Le glaive du Saosnois) présentait de son côté diverses animations autour du béhourd, un sport de combat médiéval qui se pratique en armure. Les démonstrations de combat qui ont impressionné les petits comme les grands tant l'engagement physique est grand furent le clou du spectacle.

Souhaitons que cette mise en valeur variée de notre patrimoine suscite la curiosité d'un public toujours plus nombreux.



patrimoine car il est le témoignage d'un style de vie disparu.





## Souillé

En janvier dernier s'est déroulé le recensement de la population sur notre commune, 734 habitants ont été dénombrés soit une évolution de plus de 11 % en 5 ans. L'équipe municipale continue d'améliorer le cadre de vie de ses habitants, c'est pourquoi l'espace paysagé derrière la salle polyvalente a bénéficié d'un réaménagement.



La création d'un espace jeux pour enfants a été la deuxième partie des travaux d'aménagement faisant suite à l'installation d'un City stade destiné plutôt aux adolescents. L'équipe municipale a donc souhaité



continuer ce programme d'aménagement d'une aire de jeux destinée aux enfants de 2 à 8 ans permettant aux familles de se retrouver, aux parents et assistantes maternelles de venir jouer avec les enfants pendant la journée et aux horaires de sortie de l'école se trouvant à proximité.

Pour le plaisir de tous et la sécurité des marcheurs, une nouvelle voie douce « La Pièce d'en haut » vient d'ouvrir.

Le coût de l'opération est de 24 513,28 € H.T., ce projet a bénéficié d'une subvention de 26,65% au titre de la DETR 2018 soit 6 532,79 € dans le cadre de l'opération « Cœurs de Village ».

## La Guierche

### 1<sup>ère</sup> fleur pour La Guierche

La Guierche a obtenu sa première fleur au label régional des « Villes et Villages Fleuris » ! Une belle récompense collective de tous les efforts pour améliorer notre cadre de vie, notre image et notre accueil, pour favoriser le lien social (notamment par la Journée Citoyenne), et bien sûr pour notre engagement à agir en faveur de notre environnement, de la biodiversité, du végétal, etc.



Un engagement qui devra s'inscrire dans la durée, qui devra être conforté et amplifié au regard du contexte du réchauffement climatique, car c'est bien par la multiplication des initiatives locales que nous pourrons agir et laisser ainsi un meilleur environnement aux générations futures...

## Joué l'Abbé

Suite à la récente reconfiguration du ruisseau du Pansais, il nous est apparu important de valoriser ce lieu en nous appuyant sur les initiatives et réalisations des associations sur ce secteur.

Ainsi, le club nature de la MJC, après avoir planté environ 2000 arbres et arbustes en 1996 en bordure du ruisseau contribue largement depuis à l'entretien de ces espaces en réalisant des coupes de bois raisonnées nécessaires au maintien en bon état de cet espace.

Le Club nature a également planté il y a une douzaine d'années un verger conservatoire de pommiers et de poiriers constitué de variétés locales ou anciennes. L'entretien

est assuré par la commune qui procède à des tontes partielles afin de maintenir un aspect prairies naturelles et ainsi préserver des fleurs sauvages comme la marguerite, le bleuet, le trèfle, les plantes mellifères. Les fauchages partiels réalisés cet été sous forme d'un labyrinthe entre les arbres incitaient à la promenade. Dernièrement, un panneau d'information a été mis en place pour indiquer les variétés présentes dans ce verger.

L'atelier d'écriture de la MJC a concrétisé récemment une initiative originale en mettant en place un parcours bucolique en bordure du Pansais constitué par des panneaux agrémentés de textes poétiques jouant sur le nom du ruisseau.



## Souigné-sous-Ballon

### Inauguration de l'aire de jeux de Souigné-sous-Ballon

L'aire de jeux, créée à côté de la Salle des Fêtes et montée en interne par des élus et bénévoles de Souigné-sous-Ballon, avait été contrôlée par un bureau de contrôle technique en début d'année avant sa mise en service.



Samedi 22 juin 2019 à 10h, cette aire de jeux a été officiellement inaugurée et les enfants présents ont coupé le ruban tricolore.

Pour l'occasion, le Sénateur Louis-Jean de Nicolaÿ, qui avait soutenu financièrement le projet à hauteur de 10 000 €, a répondu présent à l'invitation du Maire de Souigné-sous-Ballon, Monsieur David Chollet. L'État a également contribué à hauteur de 2 468,41 € à la réalisation de ce projet dont le coût total s'élève à 34 000 € HT.

À leur côté, étaient également présents le Député d'arrondissement, Jean-Carles Grelier, ainsi que la Conseillère départementale du canton de Bonnétable et présidente de la Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe, Véronique Cantin.

Des parents, des enfants étaient aussi là pour partager ce moment convivial qui s'est poursuivi autour d'un café, de gâteaux et quelques friandises.



La Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe est desservie par quatre haltes ferroviaires (Neuville sur Sarthe - la Guierche - Montbizot et Teillé). Depuis le 15 décembre 2019, de nouveaux horaires sont mis en place : il y aura plus d'arrêts le matin et le soir. Un train arrivera au Mans toutes les 30 min. du mardi au vendredi de 7h14 à 9h41 (le lundi de 6h41 à 9h41). Pour le retour, un train partira du Mans toutes les 30 min. du lundi au vendredi de 16h32 à 18h58, le dernier partira à 19h53. D'autres trains circuleront à une fréquence moins importante au cours de la journée et le week-end.

Ces horaires sont consultables sur le site de la Région des Pays de la Loire.

L'arrêt « Hôpital Université » sera mis en service en septembre 2023. Il offrira 16 arrêts dans les deux sens, plus un le lundi.

Utiliser le TER présente un sérieux avantage économique, ex : pour une voiture de 5CV (source frais réels impôts 2017), pour un parcours de 40 km/jour sur une durée de 10 mois et demi représente un coût de 3750 €. Le même trajet en TER coûte entre 718 € et 1394 € sur une même durée, selon la formule choisie (abonnement hebdomadaire ou mensuel combiné ou non avec le bus et le tram) sachant que l'employeur prend à sa charge 50% de cette somme.

Autre avantage : la convivialité, la sécurité, pas de stress, un geste pour la planète.

N'hésitez pas à en parler autour de vous : plus la fréquentation de la ligne sera importante, plus nous aurons la possibilité d'obtenir encore d'autres relations et d'en assurer la pérennité.

Un projet de vente de billets TGV et INTERCITÉ en plus de la vente de billets TER déjà existante est prévu à l'accueil de Super U Ste Jamme sur Sarthe pour la fin de l'année 2019.

Contact : ass.usagers.ter.lemans.alencon@gmail.com

Jacques POIRAUDEAU

# Infos Communales

## Neuville-sur-Sarthe

### Bientôt une nouvelle mairie et un cœur de bourg embelli

La municipalité présente la reconfiguration et l'extension de la mairie actuelle afin d'affirmer le complexe mairie, groupe scolaire et parvis comme place forte du centre bourg.

Le projet de paysage développé s'appuie sur cette reconfiguration pour envisager au mieux l'entrée du village sur son centre historique et valoriser la perspective ouverte sur le grand paysage sarthois.

Le projet relève d'une extension de la mairie existante. Ainsi, l'architecture envisagée développe une salle de conseil au sud et des locaux administratifs à l'ouest. Une coursive dessine un patio qui marque une entrée progressive dans le bâtiment et permet de faire le pont entre deux époques architecturales. Un jardin de pluie s'accommode du cœur



du patio et génère un espace paisible.

Le parvis de la mairie se déploie en direction de l'église et s'ouvre sur la vallée de la Sarthe.

Le chantier est déjà bien avancé sur le champ administratif. Matériellement, il devrait démarrer au cours du premier semestre 2020 pour une livraison en 2021.

## Sainte-Jamme-sur-Sarthe

La deuxième édition de la journée citoyenne à Sainte Jamme sur Sarthe a été un grand



succès. De nombreux bénévoles ont animé les différents ateliers dans la bonne humeur et la convivialité. La fabrication d'un arbre totem signalant le foyer des associations, des travaux d'embellissement des cours d'école et la collecte de déchets dans les différents quartiers du village ont été les points forts de cette journée réussie. Rendez-vous sans faute en 2020.

## Saint-Jean-d'Assé

Depuis juillet dernier, les activités ne manquent pas à l'école, une fresque est venue agrémenter le billodrome, une araignée a été installée dans la cours pour la plus grande joie des enfants et divers petits jeux ont été financés par l'association de parents d'élèves. Au restaurant scolaire, la semaine du goût a connu un vrai succès avec notamment l'intervention de deux animatrices du Petit Potager autour des fruits. Enfin, pour la 5<sup>ème</sup> année, l'élection du CMJ s'est déroulée avant les vacances de la Toussaint. Avec 21 candidats pour cinq postes, l'engouement ne se dément pas d'année en année.



Ils réalisent une affiche pour se présenter, faire campagne autour de propositions concernant l'école, le restaurant scolaire, du jardin public ou tout ce qui concerne la commune. Les enfants de CE2, CM1 et CM2 sont ravis de pouvoir voter « comme les adultes ». Ils reçoivent une carte d'électeur, passent dans l'isoloir et émargent sur le listing des élèves avant de déposer leur bulletin dans l'urne. L'intronisation officielle des cinq jeunes conseillers élus (Maëlys Kermel, Tom Royer, Elliott Letessier, Liam Chapman et Jules Feuillard) s'est déroulée en présence des parents. Ils viennent rejoindre les cinq conseillers élus l'an dernier et actuellement en classe de CM2.

Au travail...